



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Enseigner la
technologie au
collège

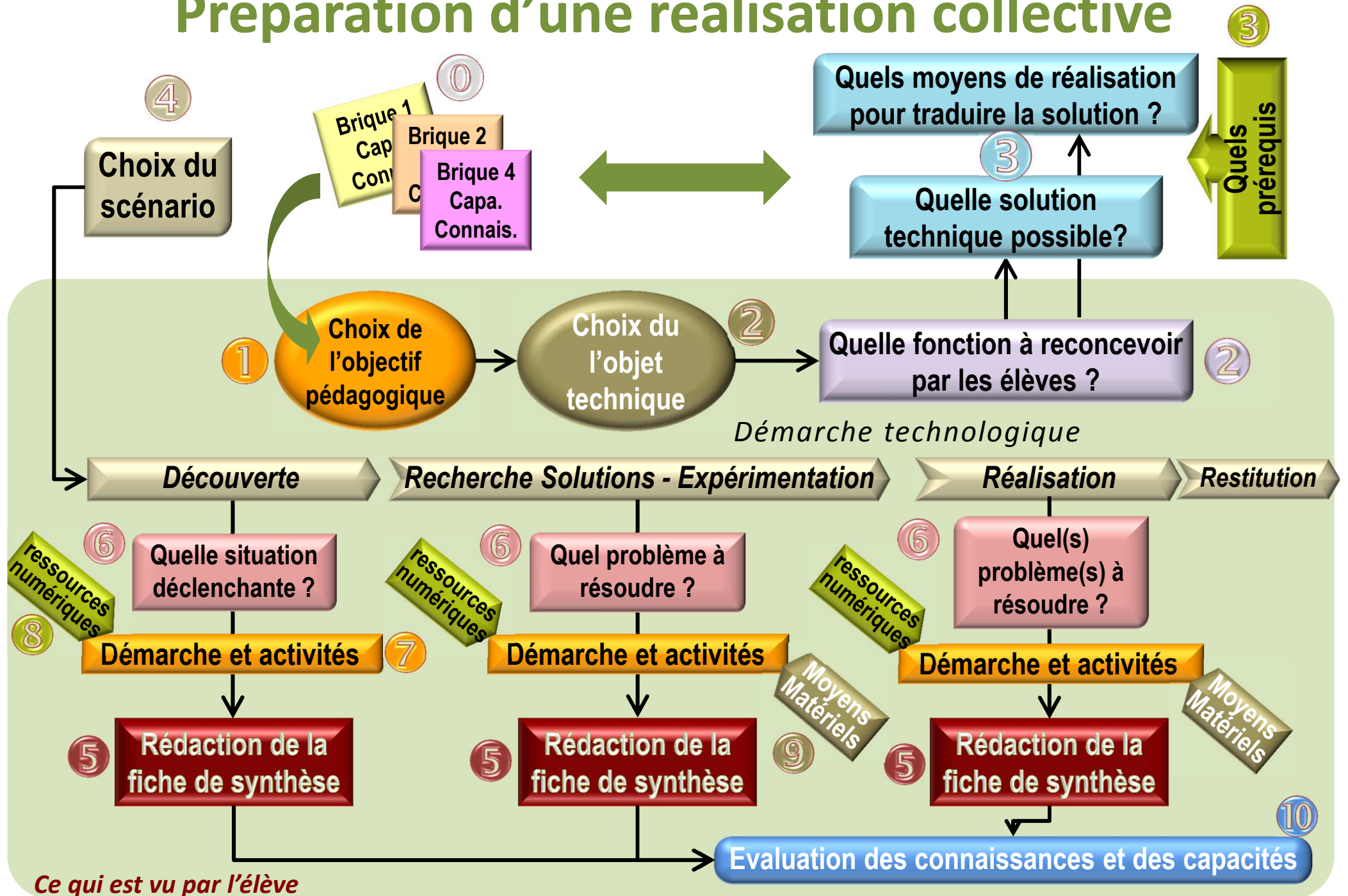
Séminaire
académique
2013

Imaginer – choisir – décider – agir – anticiper - tester

Conclusions du séminaire 2013

D. PETRELLA – IA-IPR Coordonnateur de la technologie

Préparation d'une réalisation collective



La technologie au collège, c'est :

1. Répondre à des **problématiques sociétales** et aux préoccupations du **développement durable**.
2. Faire la place à **l'imagination**, à la **créativité** des élèves.
3. Réaliser des expériences qui développent la **démarche scientifique**.
4. Faire concevoir des solutions en respectant des **contraintes**.
5. Faire travailler, réfléchir, chercher, concevoir, imaginer, manipuler, rédiger, dessiner, modéliser, réaliser, restituer oralement, **les élèves par équipe**.
6. Proposer des activités ou des projets interdisciplinaires **au sein du pôle sciences et technologie du collège**, pour faire progresser les élèves vers l'acquisition du socle commun.
7. **Mobiliser fortement les TICE** pour leurs possibilités de création et de validation.

Ce n'est plus réaliser des petites voitures dont la gamme opératoire et les solutions sont déjà imposées.

Les recommandations

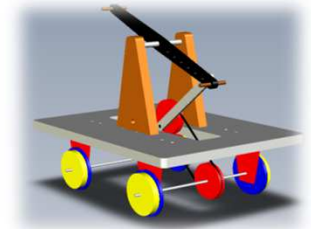
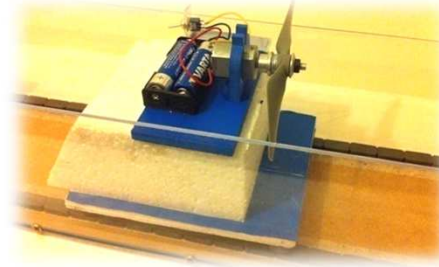
Il est indispensable pour chaque enseignant :

1. De s'inscrire à des **stages de technologie du PAF 2013-2014**.
2. D'être volontaire à la rentrée pour construire durant l'année des séquences ou des projets dans un **groupe de travail départemental (GTD)**.
3. D'être en relation avec le **professeur référent départemental**.
4. De se maintenir informé de la discipline par le **site de l'académie**.
5. De se déplacer un mercredi après-midi dans **un centre ressources de la technologie (Antony ou Conflans)** pour obtenir de l'aide à la réalisation.
6. De participer à des concours où la technologie a toute sa place : Batissiel, course en cours, le transport du futur, Cgénial collège.
7. De mettre en place des activités, des projets à un niveau de classe donné, en **complète collaboration avec les disciplines scientifiques**.
8. D'aider aux plans pédagogique et didactique, le nouvel enseignant (stagiaire, néo-titulaire, contractuel, vacataire, étudiant...) de technologie qui **arrive dans la discipline dans son collège**.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Merci de votre attention

